



www.sage-authion.fr

COMITE DE PILOTAGE N°2 DU CONTRAT TERRITORIAL EAU DU BASSIN DE L'AUTHION

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ECHANGES

08 avril 2022 à 10h00

Salle des fêtes de l'Amitié
1 Rue du Manoir – CUON
49150 BAUGÉ EN ANJOU

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

LE CT EAU SUR INTERNET

Les documents relatifs au COPIL du 8 avril 2022 sont disponibles sur le site internet du SAGE et du SMBAA, dans l'espace documentation via le lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/documentation/>

Les documents disponibles sont :

- Le présent compte-rendu du COPIL du CT Eau.
- Le diaporama présenté en réunion.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COPIL DU CT EAU

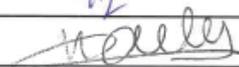
Vendredi 18 novembre 2022 à 10h

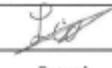
ETAIENT PRESENTS

Le Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau est composé des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Authion, des membres du bureau du SMBAA, des maîtres d'ouvrage associés et des partenaires financiers.

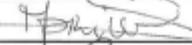
Sur les 108 membres du Comité de Pilotage du Contrat Territorial Eau 2020-2022, 58 personnes étaient présentes.

La feuille d'émargement est présentée ci-après.

STRUCTURES	NOMS Prénoms	EMARGEMENT	REPAS
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire - Service départemental de la police de l'eau	ANDRE Marc		
SMBAA (VP Touraine)	BARANGER Benoit		1
CA Saumur Val de Loire	BARDOU Frédéric		
CC Anjou Loir Sarthe	BEAUDOIN Jean-Pierre		
Conseil Départemental Maine-et-Loire	BERTIN Guy	Excusé 	
OFFICE NATIONAL DES FORETS	BEZET Frédéric	Excusé	
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	BLANC Grégory		(1)
CC Anjou Loir Sarthe	BLONDET Jacques	Excusé	
Asso. Irrigants BVA	BLOURDIER Antony	Excusé	
Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	BONIOU Pascal		1
CC Touraine Ouest Val de Loire	BONVOISIN MARIDOR Sarah		1
CPIE Touraine	BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie (PRIOUL Mathis)		1
FNAMS	BOUET Serge	Excusé	
FNAMS	BOURGEOIS Thomas	Excusé	
Angers Loire Métropole	BOUSSION Sébastien		
Asso. ARCA	BRESSON Dominique		
BIOPROX	CADIEU Eric	Excusé	
Saumur Val de Loire	CANTIN Jeannick		1
Conseil Départemental Indre et Loire	CARLES Jean-Marie		1
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	CHAIGNEAU Alexandre		1
HEMPIT	CHAMBALLON Nicolas		X
CC Baugeois Vallée	CHAMPION Francis		
Région des Pays de la Loire OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE	CHANTELOUP Pierre		0
CC Baugeois Vallée	CHAUSSEPIED Jean-Claude		1
Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	CHAUSSIS Raphaël		1
DREAL PAYS DE LA LOIRE	CHENAIS François-Jacques		
SMBAA	CLARKE Ralph	X	1
Fromagerie TESSIER	COLIN Irène		
Conseil Départemental Indre et Loire	COUDRIN Benoit		1

CC Touraine Ouest Val de Loire	COURAULT Benjamin		
Conseil Départemental 49	COURTIN Emmanuel		1
SMBAA	COZLER Emma		1
CC Touraine Ouest Val de Loire	CROUSEAUD-GUERIN Loévan		1
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	DAVID Jean-Baptiste	Excusé	0
CC Chinon Vienne Loire	DAVID Pierre	Excusé	
CC Chinon Vienne Loire	DECAS Arnaud		1
Saumur Val de Loire	DEMION Pierre-Yves		
Etablissement Public Loire	DENIS Adrien		1
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	DEPRIESTER Maëlle		0
Synd. Prop. Pr. 49	D'OYSONVILLE Hubert		
Syndicat forestier de l'Anjou	DU BOULLAY Nicolas		
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire - Service départemental de la police de l'eau	DUGUE Julien		0
CC Touraine Ouest Val de Loire	DUPONT Xavier	Excusé	
CC Chinon Vienne Loire	DUPONT JL		
Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire - Service départemental de la police de l'eau	DUPRET Johan	Excusé	
Comité Départemental de Développement Légumier	DUTERTRE Rosalie		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	FAILLER Quentin		
SMBAA (VP Couasnon)	FALLOURD Jean-Jacques		1
CCI Maine-et-Loire	FLAMAND Hubert		
FNAMS	FOUGEREUX Jean-Albert		
CC Touraine Ouest Val de Loire	GHANAY Hedia		
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	GRIMAUT Christian	X	1
CC Baugeois Vallée	GUERIN Elisa	Excusée	
CCI Touraine	GUILLEN Thierry		
SMBAA	GUILLOT Christine	Excusée	0
PNR Loire Anjou Touraine	GUILHOT Benjamin		0
CRDABaugeois	HAMARD Thierry		
SMBAA	HARDOUIN Marius	X	1
Saumur Val de Loire	HARBAULT Jérôme LAÏCHÉ BENOIT		1
Angers Loire Métropole	HEULIN Paul		1
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire	JACQUIER Thierry		0
La Ménitrie	JEANNIERE Fabien	Excusé	
Chamb. Ag. Pdl	LAIZE Denis	Excusé	
CRDABaugeois	LAMBERT Jean-Denis		1
CCI Maine-et-Loire	LANGVIN Michel		0
Conseil Régional des Pays de la Loire	LAUNAY Adrien		0

CA Saumur Val de Loire	LE MOINE Maxence		1
CC Baugeois Vallée (La Ménittré)	LEBRETON Michel		1
SMBAA	LEGER Régis	x	1
Asso. Sauvegarde Anjou	LEPAGE Yves		1
SMBAA	LEYMARIE Auriane	x	1
CCI Maine-et-Loire	LORTIE Elsa		1
SMBAA	LUCON Pascal	x	1
Angers Loire Métropole (Loire-Authion)	MEIGNAN Pierre-Noël		
CC Touraine Ouest Val de Loire	MELO Isabelle		
Féd.Pêche M&L	MERLIN Bernard		
Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne DREAL Centre	MEYER Nicolas		
Conservatoire des espaces naturels	Monsieur le Président		
SMBAA	MORELLATO Guillaume	yo	1
Ligue Pr.Oiseaux	MORON Jean-Pierre	Excusé	
Comité Départemental de Développement Légumier	NICOLAS Claire		
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire	ORY Pierre (GRENON Valérie)	Excusé	
PNR Loire Anjou Touraine	PASSET Jackie		1
Angers Loire Métropole	PAVILLON Jean-Paul		1
SMBAA (Président)	PEGE Patrice		1
France Champignon	PHELIPPEAU Magali		1
Chamb.Ag.I&L	PICHET Thomas		
Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire	PIQUEMAL Jean-Pierre	Excusé	
Saumur Val de Loire	POEHR Eric	Excusé	
Fromagerie TESSIER	PONST Fabien FLAOPAL	Excusé	
SMBAA (VP Authion)	PRONO Jean-Charles		1
SMBAA	QUELIN Florence		1
PNR Loire Anjou Touraine	QUENIOT Pascal		1
SMBAA	RABIER Christophe	x	1
SMBAA	RABOUAN Amaury		1
CC Baugeois Vallée	RABOUAN Franck		
BRGM	RACHEZ Xavier		1
FNAMS	RAVENEL Coraline		1
IFéd.Pêche I&L	RICOU Grégoire		1
CCI Touraine	RIVAS Stéphane	RAVEL - S. D. C. C. V.	1
SMBAA	ROCHE Jean-Baptiste		1
Conseil Régional du Centre Val de Loire	ROIIRON Pierre-Alain	Excusé	
Les Ponts-de-Cé	ROLLET Alain	Excusé	

Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	ROUSSEAU Salomé		1
Angers Loire Métropole	ROUSSELOT Jean		0
SMBAA (VP Lathan)	RUAULT Christian		
Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée	THOMAS Marie-Claire	Excusée	
Conseil Régional des Pays de la Loire	TOURON Eric		0
Angers Loire Métropole	VASLET Léa	Excusée	
Agence de l'eau Loire Bretagne Déléation Anjou- Maine	VAULEON Mathilde		1
CA Saumur Val de Loire	VERCRUYSE Rémi		1
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (sous-préfecture de Chinon)	VIGNAUD Laurent	Excusé	0
			
			
			
			1

L'ORDRE DU JOUR DU 2^{ème} COMITE DE PILOTAGE DU CT EAU

1. Rappel du CT Eau et de ses objectifs
2. Bilan technique et financier des actions menées en 2021
 1. Volet Milieux Aquatiques
 2. Volet Actions Transversales
 3. Volet Economie d'eau
 4. Volet Pollution
 5. Volet Trame Verte et Bleue
3. Analyse, bilan et perspectives globales
 1. Analyse et bilan général 2021
 2. Perspectives globales pour 2022
 3. Modalités de financement de la Région des Pays de la Loire pour l'année 2022
 4. Calendrier d'élaboration du deuxième CT Eau (2023-2025)

La présentation est consultable sur le site internet du SAGE à partir du lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/download/5149/>

PREAMBULE

Patrice PEGE accueille les participants à ce deuxième Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau (CT Eau) du bassin de l'Authion, il remercie les partenaires financiers et techniques, les entreprises et plus généralement l'ensemble des membres de ce Comité de Pilotage.

Il excuse l'ensemble des absents avant de présenter l'ordre du jour.

1. RAPPEL DU CT EAU ET DE SES OBJECTIFS

Patrice PEGE présente en premier lieu le bassin versant de l'Authion, puis présente ensuite les enjeux du SAGE ainsi que les leviers du contrat territorial associé à ces enjeux avant de décliner les objectifs du CT EAU. Il conclut cette première partie sur les éléments financiers du CT Eau : le volume financier global et la répartition des financements.

Patrice PEGE laisse la parole à Ralph CLARKE, coordinateur du pôle Milieux aquatiques du SMBAA et technicien de rivière, pour la suite de la présentation.

2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER DES ACTIONS MENEES EN 2020

2.1. VOLET MILIEUX AQUATIQUES

Ralph CLARKE présente le contexte général de ce volet et rappelle qu'il reste des actions à réaliser des derniers contrats : du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) et du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV).

2.1.1. Commission Authion-3 rus

Ralph CLARKE réalise un rapide bilan général de l'état d'avancement et des objectifs des actions de la commission Authion-3 rus avant de présenter un exemple d'action : l'étude pour la restauration de la Boire des Roux. Il finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour cette commission avant de laisser la parole à Amaury RABOUAN.

2.1.2. Commission Couasnon-Aulnaies

Amaury RABOUAN se présente un rapide bilan général de l'état d'avancement et des objectifs des actions de la commission Couasnon avant de présenter un exemple d'action : la reconversion d'une peupleraie en boisement alluvial. Il finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour cette commission avant de laisser la parole à Ralph CLARKE.

2.1.3. Commission Lathan

Ralph CLARKE réalise un rapide bilan général de l'état d'avancement et des objectifs des actions de la commission Lathan avant de présenter un exemple d'action : la restauration des affluents du Lathan (le Graboteau et la Boudardière). Il finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour cette commission avant de laisser la parole à Jean-Baptiste ROCHE.

2.1.4. Commission Touraine

Jean-Baptiste ROCHE réalise un rapide bilan général de l'état d'avancement et des objectifs des actions de la commission Touraine avant de présenter un exemple d'action : la restauration du Changeon (hydromorphologie et continuité écologique). Il finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour cette commission avant de laisser la parole à Ralph CLARKE.

2.1.5. Bassin versant

Ralph CLARKE explique que certaines actions inscrites dans le contrat dans le volet Milieux Aquatiques sont transversales, comme les levés topographiques ou la mise en place des suivis biologiques. Il finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour cette commission avant de laisser la parole à Emma COZLER-KETOR.

2.1.6. Commission Communication

Emma COZLER-KETOR se présente avant d'effectuer un rapide bilan des actions de communication du volet milieux aquatiques. Elle présente une action qui a marqué l'année 2021 : les interventions pédagogiques en Indre-et-Loire et dans le Maine-et-Loire avant de faire un bilan de l'année 2021 et de présenter le programme de l'année 2022.

2.1.7. BILAN GENERAL DU VOLET MILIEUX AQUATIQUES - temps d'échanges

Ralph CLARKE remercie l'équipe pour leurs présentations et présente le bilan global du Volet Milieux Aquatiques qui se décline ainsi :

- Une année 2021 dynamique qui a permis de rattraper une majeure partie du retard de 2020
- Des contraintes liées à la prise en compte des espèces patrimoniales :
 - Retard / report dans les projets ;
 - Difficultés supplémentaires de concertation ;
 - Montants d'étude de plus en plus importants (inventaires supplémentaires liés aux dossiers de dérogation espèces protégées) ;
- Prise en compte de l'ensemble des composantes d'un cours d'eau dans les projets ;
- Réflexion sur le dimensionnement des prochains projets et l'échelle efficiente pour l'atteinte du bon état écologique (concertation/gain sur le milieu) ;
- La communication sur les actions de sensibilisation est encore à améliorer et/ou à cibler.

Ralph CLARKE laisse alors la parole à Patrice PEGE pour animer le temps d'échange.

Grégoire RICOU (*fédération de pêche d'Indre-et-Loire*) s'interroge sur le suivi du niveau des nappes avant / après travaux.

Ralph CLARKE (*Coordinateur du pôle Milieux Aquatiques du SMBAA*) lui précise que les mesures sont faites avant et vont être poursuivies dans la suite des travaux. Il ajoute que certains piézomètres ont été automatisés pour fiabiliser et densifier les mesures.

Grégoire RICOU (*fédération de pêche d'Indre-et-Loire*) ajoute que le syndicat de la Manse étendue et de ses Affluents planifie toutes leurs animations de l'année en novembre pour

l'année d'après. Cette planification leur permet de communiquer bien en amont et d'avoir de l'affluence.

Pascal BONIOU (*Agence de l'eau Loire Bretagne*) remercie les agents pour ces actions menées et souligne qu'une équipe diversifiée (techniciens, animateurs, etc.) est importante pour atteindre nos objectifs. Il ajoute qu'au niveau de la communication l'Agence de l'Eau Loire Bretagne recherche des territoires exemplaires, c'est le cas de l'Authion qui travaille de façon transversale (gestion des nappes, cours d'eau, restauration, ...).

Patrice PÉGÉ (*président du SMBAA*) rajoute que les élus ont un rôle important à jouer dans la concertation à côté des équipes d'animateurs, techniciens et autres. Il souligne que le changement de pratiques ne se fera pas sans la contribution de l'ensemble de ces acteurs.

Patrice PEGE remercie les intervenants pour leur participation et laisse la parole à Auriane LEYMARIE pour présenter les actions du volet « Actions transversales ».

2.2. VOLET ACTIONS TRANSVERSALES

2.2.1. Actions portées par le SMBAA

Auriane LEYMARIE réalise un rapide bilan général de l'état d'avancement et des objectifs des actions du volet « actions transversales » portées par le SMBAA avant de présenter des exemples d'actions : les animations techniques agricoles, les groupe d'échanges et les essais et expérimentations à vocation pédagogique. Elle finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour ce volet avant de laisser la parole à Salomé ROUSSEAU pour la présentation des actions portées par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

2.2.2. Actions portées par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

Salomé ROUSSEAU explique aux membres du COPIL que la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire est en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire pour les actions d'animation agricole et de coordination des actions agricoles du CT Eau Authion. Elle décline ensuite l'état d'avancement et les objectifs de ces actions avant de faire le bilan de ces deux actions : les animations agricoles ainsi que la coordination, le suivi et la synthèse des actions agricoles. Elle laisse ensuite la parole à Alexandre CHAIGNEAU pour présenter les actions portées par le CRDA (Comité Régional de Développement Agricole) et le CDDL (Comité Départemental de Développement Légumier).

2.2.3. Portées par le CRDA/CDDL/CAPDL

Alexandre CHAIGNEAU présente l'état d'avancement des actions avant de présenter le bilan 2021 du réseau de sondes capacitatives et les perspectives de cette action. Il laisse ensuite la parole à Maëlle DEPRIESTER pour présenter le bilan 2021 de l'action OPILAUT (Optimisation des pratiques d'irrigation en Légumes) portée par le CDDL.

Auriane LEYMARIE remercie les intervenants et laisse la parole à Coraline RAVENEL, représentante de la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences).

2.2.4. Action portée par la FNAMS

Coraline RAVENEL présente le bilan 2021 de l'action portée par la FNAMS et les perspectives 2022 : Essais structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation de betterave potagères. Elle laisse ensuite la parole à Auriane LEYMARIE.

2.2.5. BILAN GÉNÉRAL DU VOLET ACTIONS TRANSVERSALES – temps d'échanges

Auriane LEYMARIE remercie les représentants des maîtres d'ouvrages extérieurs pour leurs présentations et présente le bilan global du Volet Actions Transversales qui se décline ainsi :

- 2021 était la 1ère année de mise en œuvre du volet « Ressources » du CT Eau par le SMBAA
- Un partenariat fort avec la CAPDL pour mener à bien la programmation
- Une belle dynamique engagée avec les prescripteurs agricoles : Appel A Projets, Charte agricole
- Des maîtres d'ouvrage extérieurs ayant engagé/poursuivi leurs actions cette année
- Mais une participation inégale des agriculteurs aux animations techniques
- Des difficultés à mobiliser les agriculteurs dans le cadre de l'accompagnement individuel (visites écoute conseil hors étude SYDEVA)

Auriane LEYMARIE laisse alors la parole à Patrice PEGE pour animer le temps d'échange.

Raphaël CHAUSSIS (*Agence de l'Eau Loire Bretagne*) pose une question technique sur la capacité des sondes capacitatives à estimer l'impact sur les volumes prélevés.

Alexandre CHAIGNEAU (*Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire*) explique qu'il est impossible de réaliser cette mesure sans une parcelle témoin où on ne préviendrait pas l'exploitant de la présence d'une sonde pour que cela n'influe pas sur ses pratiques. Il ajoute que l'année 2021 a été marquée par une pluviométrie importante ce qui a été intéressant pour la gestion de l'irrigation. Il donne alors l'exemple de Vilmorin, partenaire avec qui la CAPDL a pu amorcer le conseil en irrigation sur la culture de haricot semences : sans l'outil sonde il aurait été recommandé deux apports supplémentaires d'eau en 2021 (ce qui représente environ 600 m³ d'eau économisés).

Jeannick CANTIN (*Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion*) précise qu'on ne va pas toujours faire des économies, mais cet outil permet d'améliorer la gestion et l'efficacité : c'est-à-dire apporter l'eau au bon moment, celui où la culture en a besoin.

Alexandre CHAIGNEAU (*Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire*) ajoute que le bassin de l'Authion est un terrain d'essai formidable, on y teste des modalités de gestion collective en essayant d'accompagner les irrigants avec un score d'éco efficacité, un suivi appuyé sur une dizaine de producteurs, accompagné par l'INRAE dans le cadre du projet Climat Veg'. Il en ressort que la plupart des exploitants sont en dessous de la courbe des besoins des cultures.

Patrice PÉGÉ (*Président du SMBAA*) rappelle l'évolution importante du SMBAA et la prise de compétence nouvelle avec des missions transversales qui vont dans le bon sens et qui ont obligé le SMBAA à s'agrandir. Il se félicite que ces sujets aient réussi à fédérer autant.

Patrice PEGE remercie les participants pour leurs interventions et laisse la parole à Auriane LEYMARIE pour présenter le volet « économies d'eau ».

2.3. VOLET ÉCONOMIE D'EAU

2.3.1. Actions portées par le SMBAA

Auriane LEYMARIE réalise un rapide bilan général de l'état d'avancement et des objectifs des actions du volet « économie d'eau » portées par le SMBAA avant de présenter un exemple d'action hors CT Eau mais structurelle pour le SAGE : l'étude HMUC. Elle finit par présenter le bilan 2021 et le programme 2022 pour ce volet.

2.3.2. Actions portées par la CUALM

Auriane LEYMARIE demande à l'assemblée s'il y a un représentant de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole. Jean ROUSSELOT se présente mais précise qu'il a suivi de loin ces actions et renvoie les membres du COPIL vers Léa VASLET en cas de question précise.

Auriane LEYMARIE décline donc les éléments remontés à la cellule d'animation du Contrat Territorial Eau pour les actions portées par ALM. Elle laisse ensuite la parole à Christian GRIMAULT pour présenter les actions portées par le SYDEVA.

2.3.3. Actions portées par le SYDEVA

Christian GRIMAULT présente le bilan des actions 2021 portées par le SYDEVA : Équipements pour le suivi hydrologique des cours d'eau du bassin versant de l'Authion et mise en place de 2 stations hydrométriques et l'Etude prospective et stratégique pour la convergence vers l'équilibre entre les prélèvements et les volumes prélevables sur les UG 2 et 9.

Auriane LEYMARIE remercie le directeur du SMBAA et du SYDEVA pour son intervention et laisse la parole à Magali PHELIPPEAU, représentante de France Champignon pour présenter l'action portée par sa structure.

2.3.4. Portée par France Champignon

Magali PHELIPPEAU présente l'étude inscrite dans le contrat et explique aux membres du COPIL que France Champignon est dans la phase de mise en œuvre des actions (non inscrites au CT Eau) suggérées dans les conclusions de l'étude dont l'objectif est la réalisation d'économies d'eau et la réduction des rejets au milieu récepteur. Elle développe alors la mise en place de la phase 1 : unité de traitement des rejets ; réseau de distribution vers le compostage ; réseau de distribution pour le nettoyage d'engins et sols concernant le traitement et le recyclage des rejets des lagunes d'épurations des effluents. Elle explique que l'action continuera, avec la phase 2 (acheminer les rejets du second système de lagunes sur l'unité de traitement et nouveaux réseaux de distribution pour le nettoyage d'autres équipements et structures), en 2022.

2.3.5. BILAN GÉNÉRAL DU VOLET ÉCONOMIE D'EAU

Auriane LEYMARIE remercie les représentants des maîtres d'ouvrage extérieurs pour leurs présentations et présente le bilan global du Volet Économie d'eau qui se décline ainsi :

- Actions CTEau : décalage du calendrier de lancement des actions d'accompagnement individuel des agriculteurs

- Actions SAGE : procédure administrative longue pour le lancement de la révision des volumes prélevables
- Des maîtres d'ouvrages extérieurs ayant engagé leurs actions

Auriane LEYMARIE laisse alors la parole à Patrice PEGE pour animer le temps d'échange.

Grégory BLANC (*représentant du SYDEVA*) s'interroge sur la prise en compte des eaux pluviales dans l'étude HMUC.

Auriane LEYMARIE (*animatrice du SAGE Authion*) confirme que les eaux pluviales sont prises en compte dans l'étude HMUC à travers la pluviométrie.

Grégory BLANC (*représentant du SYDEVA*) souhaite que l'on s'intéresse à la qualité des eaux pluviales.

Auriane LEYMARIE (*animatrice du SAGE Authion*) abonde dans ce sens en précisant qu'elle a participé à une formation sur la gestion des eaux pluviales dispensée à l'initiative d'Angers Loire Métropole. Elle ajoute qu'elle souhaiterait mettre en relation les acteurs sur ce sujet (prochain CT Eau par exemple).

Grégory BLANC (*représentant du SYDEVA*) ajoute qu'il va être nécessaire de le faire à une échelle plus globale que celle des EPCI.

Ralph CLARKE (*Coordinateur du pôle Milieux Aquatiques du SMBAA*) rappelle que les actions du SMBAA ont pour objectif de favoriser l'infiltration un maximum afin de recharger les nappes et donc de ce fait, de filtrer l'eau. Il explique que sur le bassin de l'Authion on a une succession de nappes, cette eau doit être filtrée au niveau du bassin versant, donc ça revient à la gestion globale du système hydrogéologique.

Grégoire RICOU (*fédération de pêche d'Indre-et-Loire*) s'interroge sur deux points. Le premier concerne l'étude sur les plans d'eau, il souhaite savoir si une demande a été faite pour le lancement de cette action. La seconde concerne la révision de l'arrêté cadre sécheresse de l'Indre-et-Loire. En effet, étant donné la réduction du seuil de débit de crise sur le Lathan amont, il souhaite savoir si les conclusions de l'étude HMUC peuvent aboutir à une modification du seuil de débit de crise sur le Lathan Amont.

Christian GRIMAUULT (*Directeur du SMBAA*) invite Monsieur Thierry JACQUIER à répondre à la première partie de la question. Ce dernier ne se manifeste pas. Il répond donc à la seconde question en précisant que la mesure a été réalisé par le SYDEVA et transmise aux services de l'Etat. Il ajoute que l'enjeu sera d'avoir un arrêté cadre interdépartemental, pouvant faire le lien entre les cours d'eau réalimentés et ce qu'ils ne le sont pas. Le SAGE a pour objectif de faire un arrêté cadre Authion à l'issue de l'étude HMUC.

Patrice PEGE remercie les participants pour leurs interventions et laisse la parole à Auriane LEYMARIE pour présenter le volet « pollution ».

2.4. VOLET POLLUTION

2.4.1. Actions portées par le SMBAA

Auriane LEYMARIE réalise un rapide bilan général de l'état d'avancement, les objectifs et le programme 2022 des actions du volet « pollution » portées par le SMBAA.

2.4.2. Actions portées par les Ponts-de-Cé

Auriane LEYMARIE demande à l'assemblée s'il y a un représentant de la commune des Ponts-de-Cé. Personne ne se manifestant, elle présente donc les éléments remontés à la cellule d'animation du Contrat Territorial Eau pour les actions portées par la commune et précise que les actions ont été reportées à la suite d'un manque de moyens humains. Ce que Monsieur Jean-Paul PAVILLON (élu à la commune des Ponts-de-Cé) confirme.

2.4.3. Actions portées par la CCTOVAL

Auriane LEYMARIE demande à l'assemblée s'il y a un représentant de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire. Sarah BONVOISIN MARIDOR se présente et explique qu'elle n'est pas en charge de ces actions et que, comme pour la commune de Ponts-de-Cé, le manque de moyens humains n'a pas permis la réalisation des actions inscrites dans le cadre du CT Eau. Auriane LEYMARIE présente donc les éléments remontés à la cellule d'animation du Contrat Territorial Eau pour les actions portées par la commune avant de laisser la parole à Patrick FLAO pour présenter l'action portée par la Fromagerie Tessier.

2.4.4. Actions portées par la laiterie Tessier

Monsieur Patrick FLAO présente le bilan 2021 de l'Etude de mise en conformité des installations de rejets de la fromagerie Tessier à Cornillé les Caves (étude d'acceptabilité du milieu et étude technico économique) avant de présenter le programme 2022 : le lancement de l'étude d'implantation d'une zone tampon en sortie de STEP en fonction des conclusions des études précédentes (en maîtrise d'ouvrage SMBAA).

Auriane LEYMARIE remercie Monsieur Patrick FLAO pour son intervention et laisse la parole à Monsieur Emmanuel COURTIN pour présenter l'action portée par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

2.4.5. Action portée par le Conseil Départemental 49

Emmanuel COURTIN présente le suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin de l'Authion effectué en 2021 et explique que cette action sera reconduite en 2022. Il complète son propos par les différents travaux menés par le Département : le Schéma Départemental de la Ressource en Eau qui devrait être validé en juin 2022 et il ajoute que le sujet de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) et l'accompagnement des partenaires et EPCI sur ce sujet est également d'actualité pour le Département.

Auriane LEYMARIE remercie Monsieur Emmanuel COURTIN pour son intervention et laisse la parole à Monsieur Christian GRIMAULT pour présenter l'action portée par le SYDEVA.

2.4.6. Action portée par le SYDEVA

Christian GRIMAULT explique à l'assemblée que le suivi complémentaire de la qualité des eaux du Bassin de l'Authion par le SYDEVA se fait depuis 2007. Aujourd'hui le réseau comprend 8 stations. Il explique que le SAGE compile l'ensemble des données qualité des différents maîtres d'ouvrage pour produire un rapport annuel de la qualité des eaux du bassin disponible sur le site internet.

2.4.7. BILAN GÉNÉRAL DU VOLET POLLUTION

Auriane LEYMARIE remercie les représentants des maîtres d'ouvrage extérieurs pour leurs présentations et présente le bilan global du Volet « pollution » qui se décline ainsi :

- Le SAGE centralise l'intégralité des données qualités et produit un rapport annuel.
- Une partie des actions portées par les maîtres d'ouvrages extérieurs non engagées
- Peu de communication entre les agents du SMBAA et certains maîtres d'ouvrages extérieurs, des difficultés à faire remonter l'information
- Retard pris dans la déclinaison opérationnelle du programme d'accompagnement individuel des agriculteurs (lancement des diagnostics en 2022)
- Des difficultés à mobiliser les agriculteurs dans le cadre de l'accompagnement vers l'Agriculture Biologique
- Communication à destination des agriculteurs à améliorer/accrémenter

Auriane LEYMARIE laisse alors la parole à Patrice PEGE pour animer le temps d'échange.

Grégoire RICOU (*fédération de pêche d'Indre-et-Loire*) souhaite savoir s'il est envisagé, dans le CT Eau, la mise en place de zones humides pour la récupération des eaux de ruissellement à l'échelle du bassin versant.

Ralph CLARKE (*Coordinateur du pôle Milieux Aquatiques du SMBAA*) explique que pour l'instant il n'est pas prévu de zone tampon dans les zones agricoles. Il souligne cependant, que le SMBAA a lancé un test pour faire un diagnostic sur un réseau de fossés avec les agriculteurs, et dans ce cadre on pourrait prévoir la mise en place de zones tampons agricoles pour le 2^{ème} CT Eau.

Patrice PEGE remercie les participants pour leurs interventions et laisse la parole à Ralph CLARKE pour présenter le volet « Trame Verte et Bleue ».

2.5. VOLET TRAME VERTE ET BLEUE

2.5.1. Actions portées par le SMBAA

Ralph CLARKE présente l'état d'avancement des actions du volet trame verte et bleue portées par le SMBAA avant de laisser la parole à Auriane LEYMARIE pour présenter un exemple d'action : le programme collectif de plantation de haies bocagères.

2.5.2. Portées par la CCBV

En l'absence de représentant de la Communauté de Communes de Baugeois-Vallée, Ralph CLARKE présente l'action portée par l'EPCI : l'inventaire des zones humides du périmètre de Baugeois-Vallée sur le bassin de l'Authion.

2.5.3. Action portée par La Ménitré

Ralph CLARKE présente l'action portée par la commune : la restauration de la boire Girard. Il demande à l'assemblée s'il y a un représentant de la commune pour ajouter des éléments à la présentation succincte. Benjamin GUILHOT, représentant du PNR Loire Anjou Touraine, explique à l'assemblée qu'il accompagne la commune de La Ménitré dans la réalisation de cette action. Il précise que cette action porte sur trois volets : l'entretien de la végétation avec la technique de la taille en têtard ; la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et en particulier la jussie et le retailage des berges.

2.5.4. Actions portées par le CEN

En l'absence de représentant du Conservatoire des Espaces Naturels, Ralph CLARKE présente l'action portée par le CEN : la restauration d'un réseau de Tourbière.

2.5.5. BILAN GÉNÉRAL DU VOLET TRAME VERTE ET BLEUE

Auriane LEYMARIE remercie les représentants des maîtres d'ouvrage extérieurs pour leurs présentations et présente le bilan global du Volet « Trame Verte et Bleue » qui se décline ainsi :

- Forte demande pour la plantation de haies bocagères : besoin d'augmenter le budget dans le prochain CTEau
- Souhait de conserver un dispositif unique d'aide à la plantation et égalitaire pour tous les planteurs
- Etudes d'implantation de zones tampons en sortie de STEP à engager

Auriane LEYMARIE laisse alors la parole à Patrice PEGE pour animer le temps d'échange.

Pascal QUENIOT (*représentant du PNR Loire Anjou Touraine*) souligne l'importance de capitaliser les expériences pour mieux appréhender et agir, en particulier sur les zones tampons.

Ralph CLARKE (*Coordinateur du pôle Milieux Aquatiques du SMBAA*) ajoute que l'action portée sur la Tourbière des Loges est exemplaire par la multitude d'acteurs impliqués (SMBAA, PNR, LPO), ce qui a permis d'éviter le dossier CNPN.

Patrice PEGE remercie les participants pour leurs interventions.

3. ANALYSE, BILAN ET PERSPECTIVES GLOBALES

3.1. Bilan général 2021

Ralph CLARKE présente le bilan global 2021 qui se résume comme suit :

- Mise en route de la dynamique des actions sur les volets ressources et qualité d'eau avec le lancement des actions transversales et agricoles,
- Une année dynamique sur l'ensemble des volets qui a permis de rattraper le retard de 2020 malgré :
 - Les mouvements de personnels qui perturbé la fin d'année : départ de 3 agents
 - Un manque de communication avec les maitres d'ouvrage extérieurs (situation sanitaire, ...) pour assurer une dynamique inter structure dans le domaine de l'eau
 - Une difficulté à mobiliser l'ensemble des acteurs (1^{er} contrat CTEAU)

3.2. Perspectives 2022

Ralph CLARKE présente les perspectives pour l'année 2022 :

- Poursuite des actions en cours
- Lancement de nombreuses actions sur 2022
- Bilan à 3 ans du CT Eau à réaliser
- Nouvelle programmation pour le 2^{ème} CT Eau à réaliser

Il laisse ensuite la parole à Adrien LAUNAY pour présenter la stratégie régionale de captages prioritaires ainsi que les modalités de financement de la Région des Pays de la Loire.

3.3. Stratégie pour la protection des ressources en eau des captages prioritaires de Pays de la Loire

Adrien LAUNAY présente brièvement la stratégie en revenant sur le cadre général et les ambitions de la stratégie. Il insiste sur l'importance d'une intégration systématique d'un plan d'action sur tous les captages prioritaires dans chaque CT Eau. Il souligne que cette problématique est aujourd'hui centrale et prioritaire pour la Région des Pays de la Loire.

3.4. Modalités de financement de la Région des Pays de la Loire pour l'année 2022 et validation de l'avenant

Adrien LAUNAY revient sur les modalités de financement de la Région des Pays de la Loire signées en 2020 et propose, pour l'année 2022, aux membres du COPIL les modalités suivantes :

- Sur la base du bilan réalisé par le coordonnateur et des échanges avec la Région
- Nécessité d'affecter une autorisation complémentaire pour un montant de 65 540 € pour la 3^{ème} année, soit une subvention régionale totale de 1 267 200 € sur la période 2020 2022
- Vote d'un avenant simplifié pour formaliser cet engagement nécessite une validation du COPIL

Adrien LAUNAY demande alors aux membres du COPIL du CT Eau Authion s'il y a des abstentions ou des votes contre. Aucune remarque n'est faite.

L'avenant simplifié est validé à l'unanimité par les membres du Comité de Pilotage du Contrat Territorial Eau 2020-2022 du bassin de l'Authion.

3.5. Phases successives du CT Eau (2023-2025)

Pascal BONIOU prend alors la parole pour présenter le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du deuxième CT EAU 2023-2025.

Patrice PÉGÉ remercie l'ensemble des membres du COPIL et félicite l'ensemble des participants pour la mise en œuvre de ce contrat ambitieux. Il propose de définir dès à présent une date pour le prochain COPIL. Après délibération c'est la date du **Vendredi 18 novembre 2022 à 10h** qui est retenue.

Le Président du SMBAA, Patrice PEGE.

